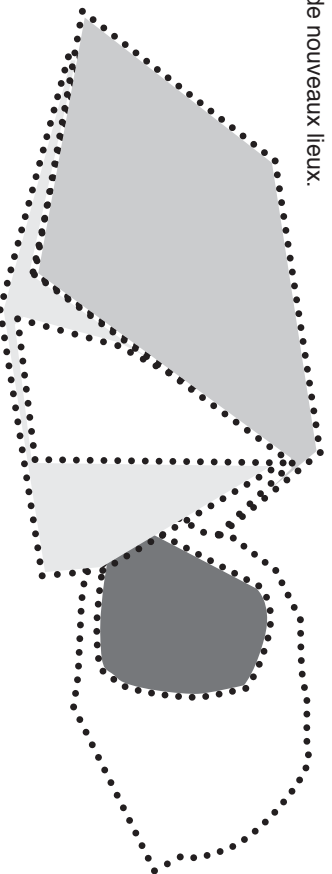


TOUTES ET TOUS À VOS TOILES DE TENTES POUR QUE CESSE L'ATTENTE DE TOITS !

Depuis le 20 novembre, jour du 25^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'occupation d'une dizaine d'établissements scolaires de la Métropole a permis à des enfants et leur famille, de ne pas dormir dehors. Aujourd'hui encore, les écoles Ampère à Oullins et Mazenod à Lyon sont occupées respectivement depuis le 7 avril et le 26 avril. Parents, enseignants et riverains continuent de remplir une mission qui relève de la compétence de l'Etat mais que celui-ci est incapable de mettre en oeuvre !

Engagé depuis plus de six mois auprès des familles à la rue, le collectif «Jamais sans Toit» poursuit sa mobilisation et demande à ce que la loi française qui garantit le droit inconditionnel à un hébergement d'urgence soit enfin appliquée !

Il s'élève enfin contre les expulsions des campements et des squats qui ont eu lieu ces dernières semaines jetant à la rue des dizaines d'enfants, des nourrissons, des femmes enceintes, en violation des lois et des traités européens qui protègent la dignité des personnes et dénonce le harcèlement policier à leur encontre visant à empêcher leur installation dans de nouveaux lieux.



CAMPEMENT & GRILLADES PLACE DE LA COMÉDIE (M° HÔTEL DE VILLE) mardi 12 mai dès 18h30

Une occasion de s'adresser à M. Gérard Collomb, président de Lyon Métropole, propriétaire de milliers de mètres carrés inoccupés, vides, chauffés... dont une infime partie suffirait à régler l'ensemble des situations sur l'agglomération.

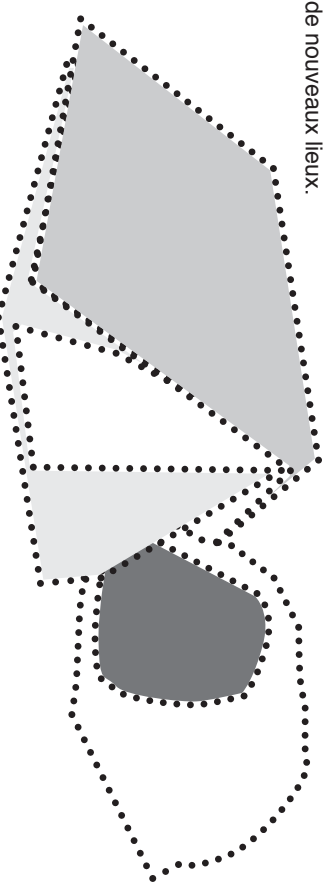


TOUTES ET TOUS À VOS TOILES DE TENTES POUR QUE CESSE L'ATTENTE DE TOITS !

Depuis le 20 novembre, jour du 25^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'occupation d'une dizaine d'établissements scolaires de la Métropole a permis à des enfants et leur famille, de ne pas dormir dehors. Aujourd'hui encore, les écoles Ampère à Oullins et Mazenod à Lyon sont occupées respectivement depuis le 7 avril et le 26 avril. Parents, enseignants et riverains continuent de remplir une mission qui relève de la compétence de l'Etat mais que celui-ci est incapable de mettre en oeuvre !

Engagé depuis plus de six mois auprès des familles à la rue, le collectif «Jamais sans Toit» poursuit sa mobilisation et demande à ce que la loi française qui garantit le droit inconditionnel à un hébergement d'urgence soit enfin appliquée !

Il s'élève enfin contre les expulsions des campements et des squats qui ont eu lieu ces dernières semaines jetant à la rue des dizaines d'enfants, des nourrissons, des femmes enceintes, en violation des lois et des traités européens qui protègent la dignité des personnes et dénonce le harcèlement policier à leur encontre visant à empêcher leur installation dans de nouveaux lieux.



CAMPEMENT & GRILLADES PLACE DE LA COMÉDIE (M° HÔTEL DE VILLE) mardi 12 mai dès 18h30

Une occasion de s'adresser à M. Gérard Collomb, président de Lyon Métropole, propriétaire de milliers de mètres carrés inoccupés, vides, chauffés... dont une infime partie suffirait à régler l'ensemble des situations sur l'agglomération.